

Décision

Générale

colonial

Décision n° 428 Décisions concernant les Services Territoriaux

n° 428

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de fin de contrat de 6 mois 17 jours à passer à Marseille, 31 b, avenue Pasteur, est accordé à M. Mathieu (Pierre) géomètre contractuel en service au Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan (Service des Domaines). M. Mathieu (Pierre), classé au groupe III, voyagera seul et quittera Djibouti, par voie maritime ou aérienne (classe touriste) selon les possibilités, à partir du 7 mai 1961: L'intéressé bénéficiera, en outre, d'une indemnité compensatrice de congé local non pris égale à quatre jours et demi de rémunération, pour nécessités de service. La dépense est imputable sur le Budget local.